

NOS ENGAGEMENTS « QUALITE »

Une action de formation n'est pas uniquement un acte technique, mais également un accompagnement permettant d'analyser et d'améliorer les pratiques et comportements professionnels de chacun

A ce titre, les formateurs consultants de FAAP FORMATION s'inscrivent en tant que personne ressource et s'engagent à :

Elaborer des actions de formation tenant compte des contraintes socio-économiques, des besoins des clients et de l'atteinte des objectifs.

Déterminer le nombre de journées d'intervention au plus juste et donc à aller à l'essentiel des besoins,

Formaliser avec les participants les conditions nécessaires à un possible réinvestissement dans leur pratique professionnelle,

Prendre en considération les besoins des participants en instaurant un contact préalable avec eux par le biais :

- d'un questionnaire-recueil de besoins
- ou d'un entretien téléphonique ou physique avec le donneur d'ordre

Prévoir des modalités permettant une poursuite de l'échange avec les participants qui le souhaitent par mail ou téléphone

Privilégier les méthodes et moyens pédagogiques favorisant l'interactivité, et l'échange de pratiques

Respecter les règles essentielles de confidentialité des données confiées

Exercer un devoir de conseil en toute objectivité.

Favoriser l'amélioration continue des hommes et des organisations